

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'INSPÉ

Séance du Lundi 15 septembre 2025 à 14h

-----

Le Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le 15 septembre 2025, sous la présidence de Jean-Luc ROSSIGNOL, président du conseil d'institut.

Etaient présents ou représentés	Etaient excusés	Etaient absents
<b>Représentants des personnels ou usagers de l'INSPÉ</b> Laurent BARATO Farida DJELKHIR, procuration à D. Humbert Carole IVANCE-MARTIN Marie MAZEROLLE Arnaud MOULY Denis PASCO, procuration à M. Mazerolle Emilie SAUNIER		
<b>Représentants de l'UNIVERSITE :</b> Franck BERGER, procuration à P. Joubert Anne-Laurence FERRARI Pierre JOUBERT Laurence RICQ, procuration à L. Ferrari Coralie MAYEUR-CARPENTIER, procuration à P. Joubert		John-Pol PIERREL
<b>Représentants du RECTORAT :</b> Véronique BARÇON, procuration à JL. Rossignol Fabien BEN Isabelle POYARD Julien ROCHE Jean-Luc ROSSIGNOL	Isabelle BERTRAND	
<b>Représentants des Collectivités Territoriales :</b>	Chantal GUYEN	Anaïs MONNIER VON AESCH
<b>Personnalités extérieures à titre personnel :</b> Elsa LANG RIPERT		
<b>Personnes invitées :</b> Elodie BELLE Olivier BRAUN Nathalie GRITTI Matthieu LAUGIER Frédéric MUYARD Nathalie ROGGY		

Le quorum est atteint.

**Jean-Luc ROSSIGNOL** ouvre la séance à 14 heures et informe que la Rectrice est représentée par l'IA-DASEN du Jura, **Monsieur BEN**, et que le Président de l'université est représenté par le VP en charge de la Formation et de la CFVU, **Monsieur JOUBERT**.

Il annonce également les changements des représentants de l'Université, avec l'arrivée de **Pierre JOUBERT** et **Anne-Laurence FERRARI**. **Laurence RICQ** est maintenue avec changement de fonction, **Coralie MAYEUR-CARPENTIER** et **John-Pol PIERREEL** sont maintenus dans leur même fonction. **Franck BERGER**, excusé ce jour, remplace **Catherine TIRVAUDEY** en tant que directeur de composante.

Pour les représentants du Rectorat, aucun changement n'est signalé. Bien que **Julien ROCHE** ait changé de fonction, il est maintenu en raison de son expertise.

Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux enseignants recrutés à l'Inspé : 3 ATER, 1 maître de conférences et 2 personnels BIATSS.

## 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 12 juin 2025, **vote**

Pas de remarque particulière.

➔ Ce compte-rendu est mis au vote et **approuvé à la majorité moins 1 abstention**.

## 2. Composition des conseils

### 2.1 Désignation des membres extérieurs du COSP

**Jean-Luc ROSSIGNOL** rappelle la composition du COSP :

- 12 représentants de l'Université (5 nouvelles personnes désignées par le Président par rapport à la dernière composition) ;
- 6 représentants du Rectorat (5 nouvelles personnes désignées par la Rectrice, principalement suite à des changements de fonction) ;
- 6 membres désignés par un vote du conseil d'institut :
  - o il est proposé de maintenir 4 membres (les 2 représentants des associations de parents d'élèves, le représentant de la DRAC et Madame CORBIN de l'Inspé de Bourgogne, qui est devenue la directrice du CIPE, un département de l'INSPÉ) ;
  - o il est proposé de remplacer l'ancien directeur territorial de CANOPÉ BFC par sa nouvelle directrice, Madame LUCHEZ ;
  - o il est proposé, pour le 6<sup>ème</sup> membre, d'intégrer un étudiant ou un jeune diplômé.

➔ La proposition concernant les 5 premiers membres est mise au vote et **approuvée à l'unanimité**.

La proposition effectuée en séance concernant la possibilité d'intégrer un étudiant ou un jeune diplômé est discutée. Réglementairement, rien ne s'y oppose.

**Arnaud MOULY** regrette que les enseignants extérieurs, PEMF et FA ne soient pas représentés au même titre que les étudiants.

**Jean-Luc ROSSIGNOL** précise qu'avant ce renouvellement, la place était occupée par un représentant de la HEP Béjune.

**Elsa LANG-RIPERT** propose à la place d'un étudiant qui est pris par ses années d'études, de viser un T1 ou T2, sorti d'étude il y a peu et en poste, donc avec un peu de recul.

Jean-Luc ROSSIGNOL reporte ce point et invite à proposer une candidature pour le prochain conseil du 22 octobre.

## 2.2 Echanges sur les représentants des collectivités territoriales en CI

**Frédéric MUYARD** rappelle que deux collectivités territoriales sont représentées au conseil.

À ce jour, le conseil départemental du Doubs (CD25) est représenté très régulièrement. Toutefois, la représentante du CD 90 n'a participé à aucun conseil depuis plusieurs années.

Il est donc proposé de maintenir la représentation du CD 25 et de solliciter une représentation du CD 39, au regard de l'importance des enjeux de la formation des enseignants sur l'avenir du site de Lons.

Cette représentation du deuxième conseil départemental est susceptible de tourner régulièrement.

## 3. Réforme de la formation des enseignants

### 3.1 Informations sur la mise en œuvre de la réforme

**Frédéric MUYARD** informe que les UE libres vont se mettre en place début octobre. L'information circule actuellement dans les composantes. L'inscription des étudiants est en cours et pourra être prolongée afin d'accueillir en formation de nouveaux intéressés. Au premier semestre, une seule UE libre est ouverte, elle concerne le premier degré. Au deuxième semestre, deux UE libres seront proposées : une pour le premier degré et une autre pour le second degré.

**Pierre JOUBERT** précise que le financement de ces UE Libres s'effectuera sur 2026. Une demande de l'UMLP pour le financement de 720 heures d'enseignement a été remontée au ministère. Celui-ci devrait couvrir environ 60% du coût réel de la mise en place des UE libres. C'est donc un engagement fort de l'université que de les mettre en place et d'en assurer le financement à hauteur de 40%. Les groupes pourront être composés de 30 à 36 étudiants (cf. infra).

La mise en œuvre de la réforme se concrétise également par la mise en place d'un directoire. Un groupe pilotage s'est déjà réuni en présence de la secrétaire générale d'académie, du vice-président formation de l'université et d'autres représentants, de l'INSPE et de l'académie.

Un webinaire à destination de tous les personnels de l'académie se tiendra le mercredi 17 septembre en fin de journée pour présenter la méthodologie. Sept groupes de travail portant sur des thématiques différentes sont mis en place. L'idée est d'essayer d'équilibrer les représentations des différentes structures à l'intérieur même de chacun de ces groupes.

### 3.2 Avis sur le dossier d'accréditation allégé de la LPE

Le calendrier pour le dépôt du dossier d'accréditation de la future licence (LPE) est très contraint ; il est à remonter pour le 30 septembre prochain.

Ce dossier permettra de détailler les grands blocs de formation, les modalités prévisionnelles des stages, les moyens prévus (moyens bâtimenntaires, financiers et humains), mais pas la maquette qui est du ressort de l'établissement.

Une convention Rectorat / Université-Inspe est en cours de rédaction. Elle sera soumise au conseil d'institut en février 2026.

**Jean-Luc ROSSIGNOL** se dit confiant sur le travail en cours du fait de la qualité des relations INSPE / Rectorat.

À la rentrée 2026, seule la 1<sup>ère</sup> année de licence sera ouverte pour une capacité proposée à 80 étudiants.

**Pierre JOUBERT** précise qu'il faudra ajouter les notions de passerelles entrantes et sortantes. Il est en effet important que le droit à l'erreur figure dans le dossier d'accréditation.

Compte-tenu des prérogatives de ce conseil, **Jean-Luc ROSSIGNOL** souhaite que le dossier soit transmis aux membres dès sa finalisation. Il ajoute que le prochain conseil se déroulera le 22 octobre et que le dossier d'accréditation de l'INSPE (Master enseignement et éducation) sera à l'ordre du jour.

**Frédéric MUYARD** revient sur le fait que le travail reste en cours. Il s'agit, à ce stade, de demander aux membres du conseil d'institut de donner un avis sur la trajectoire et la procédure liée à ce dossier. Celui-ci sera ensuite soumis à la CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire) et au conseil d'administration de l'établissement.

→ *Le principe de trajectoire proposé, avec une attention particulière sur l'ouverture progressive articulée avec la licence PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles) du nord Franche-Comté est mis au vote et approuvé à l'unanimité.*

**Jean-Luc ROSSIGNOL** remercie toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans ces groupes de travail, dans la préparation de l'organisation pédagogique de la licence et celle de la convention.

#### 4. Formations

##### 4.1 Résultats des concours 2025

**Nathalie GRITTI** présente les chiffres relatifs aux résultats des concours 2025.

Pour le CRPE 2025 : 160 admis sur 631 inscrits mais seulement 302 présents, soit un taux de 68 % des M2 inscrits à l'Inspé ; il s'agit d'un très bon résultat obtenu grâce au travail des candidats et à l'expertise pédagogique des enseignants-chercheurs et enseignants de l'Inspé qui les préparent. Aucun candidat reçu a obtenu moins de 10/20 de moyenne. L'entretien a permis d'attester de la grande motivation des candidats à exercer le métier de professeur des écoles.

**Fabien BEN** ajoute qu'effectivement, seulement 47% des inscrits se sont présentés aux épreuves.

Il explique que, si le résultat est légèrement inférieur à l'an dernier, il n'en reste pas moins très bon au regard des résultats des autres académies. Il estime que le jury s'est peut-être montré plus sévère cette année, s'étant habitué à un haut niveau de réponse. Il note également bons nombres d'échecs avec des résultats assez sévères. Aux épreuves de langue vivante, le nombre de candidats a augmenté mais ils se sont assez mal préparés.

Le rapport de jury sera accessible à tous très prochainement sur le site du Rectorat.

**Fabien BEN** explique que, pour 2026, du fait de la nécessité d'organiser deux concours, un travail en collaboration avec le Rectorat de Bourgogne pour une mutualisation des sujets est en cours.

Pour les concours du second degré (CAPES et PLP), de bons résultats sont également constatés. En SVT, ce résultat s'explique par le fait que les étudiants peuvent aussi passer le concours permettant d'enseigner en lycée professionnel.

**Arnaud MOULY** précise que la part d'insertion en lycée professionnel n'est pas négligeable.

##### 4.2 Effectifs

Pour la rentrée 2025, les effectifs restent relativement stables, à l'exception des étudiants en Master 1 MEEF 1<sup>er</sup> degré à Lons-le-Saunier, qui sont en diminution. Concernant les M2, les effectifs reflètent généralement les M1 de l'année précédente.

**Elsa LANG RIPERT** reconnaît qu'en Bourgogne il y a la même inquiétude concernant les effectifs des sites distants.

Ce point permet de confirmer la nécessité de disposer d'un représentant du conseil départemental du Jura au sein du conseil d'institut et, ainsi, mettre en avant la diversité du territoire, qui constitue la force du système de formation.

## 5. Scolarité

### 5.1 UE libres de préparation au concours de recrutement de Professeurs de écoles / CRPE

Deux UE Libres se mettent en place dès cette rentrée, pour les étudiants de L3, tout parcours confondu :

- une au premier semestre, pour une durée de 56 H TD ;
- une au second semestre, pour une même durée de 56 H TD.

5 groupes sont prévus sur différents sites de l'université. Les inscriptions sont en cours et le délai sera prolongé afin de recevoir potentiellement d'autres candidatures.

**Arnaud MOULY** demande si, dans la mesure des places disponibles, il serait envisageable d'intégrer des étudiants de Master 1.

**Pierre JOUBERT** précise que le dispositif cible vraiment les étudiants de Licence 3<sup>ème</sup> année et que fixer un emploi du temps est déjà bien compliqué. Les cours vont débuter le 6 octobre prochain. Il ajoute que de la flexibilité est encore possible, dès lors les groupes ne sont pas pleins.

**Laurent BARATO** demande quand va être discuté le tissage des apprentissages. Qui prend en charge telle partie des apprentissages, etc. ?

**Matthieu LAUGIER** précise qu'actuellement, les GT mis en place cherchent déjà à mobiliser tous les intervenants INSPE (enseignants, enseignants-chercheurs, PEMF...) et les réflexions n'en sont pas encore là.

→ *Les deux UE Libres sont mises au vote et approuvées à l'UNANIMITÉ.*

### 5.2 Calendriers des formations 2025-2026

En raison d'un ajustement sur les périodes de stage pour permettre aux étudiants de Master 2 de passer les deux concours, le calendrier est modifié une nouvelle fois.

→ *Le calendrier est mis au vote et approuvé à l'UNANIMITÉ.*

## 6. Ressources humaines – campagne d'emploi 2026

### 6.1 Enseignants et Enseignants-chercheurs

Une seule vague d'emploi (au lieu de deux habituellement) aura lieu, d'où l'importance de bien identifier les postes, d'autant plus que les besoins des nouvelles maquettes évoluent. Il convient de bien veiller également au profil recherche des postes d'enseignant-chercheur, qui doit être en lien avec l'éducation.

**Frédéric MUYARD** précise que les collègues des collèges disciplinaires concernés par ces recrutements ont été reçus afin de préciser les besoins 2027.

Il est proposé :

- pour les trois postes de MCF : de reporter deux postes en Mathématiques à la campagne d'emploi 2027, avec une compensation en 2026, et de mettre au recrutement dès 2026 un poste en Géographie ;

- pour les quatre postes d'enseignants du second degré, de tous les reporter à la campagne d'emploi 2027, avec compensation en 2026. Ce report devrait permettre aux collègues actuellement en poste en temps partagé, de s'impliquer davantage dans leur candidature.

**Jean-Luc ROSSIGNOL** souhaiterait, à l'avenir, que les membres du conseil soient destinataires et puissent statuer sur des fiches de postes, qui stipulent les bases du profil recherché.

→ *Cette campagne d'emploi des enseignants et des enseignants-chercheurs est mise au vote et approuvée à l'unanimité.*

## 6.2 BIATSS

**Elodie BELLE** propose la demande d'ouverture au concours :

- de deux postes d'IGE : un poste de responsable de scolarité et un poste de responsable informatique ;
- de deux postes ATRF : un poste d'adjoint technique chargé de la logistique sur le site de Vesoul et un autre sur le site de Lons-le-Saunier.

Elle évoque la nécessité d'ouvrir un poste de gestionnaire de scolarité en lien avec la création de la Licence professorat des écoles.

→ *Cette campagne d'emploi des BIATSS est mise au vote et approuvée à l'unanimité.*

## 7. Questions diverses

**Jean-Luc ROSSIGNOL** informe qu'aucune question diverse n'a été proposée pour ce conseil. Il précise toutefois que des élections se dérouleront le mardi 14 octobre afin de renouveler les 2 enseignants du second degré et les 4 étudiants.

Il rappelle la date du 20 octobre pour la prochaine cérémonie de remise des diplômes.

La séance est levée à 17h10.

Le Président du Conseil d'Institut,

Jean-Luc ROSSIGNOL